



www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

Espèce de la "Watch List"

## Asclépiade de Syrie

*Asclepias syriaca* L. (Famille: *Asclepiadaceae*, Asclépiadacées)

Synonyme: *A. cornutii* Decne.

Cette plante herbacée nord-américaine qui colonise les milieux ouverts s'étend progressivement dans le Tessin, mais également au nord des Alpes et à l'ouest. Elle peut former des populations denses, qui évincent localement la végétation indigène.

### Asclepias syriaca L.



Foto: S. Rometsch



### Caractéristiques

Plante herbacée pouvant atteindre 1 à 2 m de haut. Tige ligneuse à la base. Feuilles opposées, lancéolées et épaisses, longues de 10-20 cm et tomenteuses sur la face inférieure. Fleurs longuement pédicellées, formant une ombelle fournie, d'un pourpre délavé. Corolle à 5 Pétales longs de 5-10 mm, réfléchis, 5 étamines à appendice en forme de cornet (aussi appelé coronulle). Fruits: follicules (longueur : 10-15 cm, largeur : jusqu'à 3 cm) verts, portant des épines molles. Graines nombreuses, noires, munies d'une longue aigrette soyeuse. La plante produit du latex.

### Milieus

Milieus perturbés, en particulier terrains incultes : friches industrielles, voies ferrées, bords de routes et de chemins.

### Répartition

L'aire de répartition originelle inclut une grande part du Canada et des Etats Unis d'Amérique. L'espèce a été importée comme plante ornementale en Europe, où elle est désormais souvent subspontanée ou naturalisée. En Suisse, c'est au Tessin qu'on l'observe de plus en plus couramment, mais de plus en plus aussi dans d'autres régions.

### Biologie et reproduction

Le latex blanc et l'aigrette soyeuse des graines dispersées par le vent sont caractéristiques du genre. Les feuilles sont légèrement crassulescentes et de grande taille, ce qui permet à la plante de s'adapter même à des conditions de sécheresse et chaleur. L'espèce a par contre besoin de lumière, et colonise donc des surfaces ouvertes.

### Dangers

**Nature:** Pour l'heure, aucun effet négatif sur les milieux n'a été rapporté. Des populations plus grandes peuvent cependant évincer progressivement les espèces végétales et animales indigènes, ce qui est surtout problématique si l'asclépiade de Syrie pénètre dans des habitats dignes de protection. Les feuilles larges portent un ombrage important au sol, empêchant l'installation d'autres espèces.

### Prévention et lutte

La future progression de l'asclépiade de Syrie doit être surveillée. La découverte de nouvelles stations de l'espèce dans des réserves naturelles ou à proximité devrait être signalée à l'autorité cantonale compétente. Si vous avez cette espèce dans votre jardin il est conseillé de la surveiller, de ne pas mettre les déchets de plantes sur le compost de jardin, ni sur un compost en bout de champ, mais dans une compostière professionnelle avec hygiénisation, voire dans une usine de méthanisation, sinon reste que l'incinération.

### Où annoncer? Où se renseigner?

Il est important de signaler les observations de l'espèce au sein de formations végétales naturelles au service cantonal de protection de la nature. Les stations dans des surfaces agricoles peuvent être annoncées au service phytosanitaire cantonal. Les informations peuvent également être transmises à la CPS (sibylla.rometsch@acw.admin.ch), qui informe les personnes / institutions impliquées et vous fournira des renseignements complémentaires.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie qui se trouve sur le site Internet de la CPS : [www.cps-skew.ch/francais/bordereau\\_plantes\\_envahissantes.htm](http://www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm). Il permet de recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et ainsi de coordonner les interventions.

La détermination de l'espèce peut poser quelques problèmes. En cas de doute, vous pouvez consulter l'ouvrage suivant : Flora Helvetica avec clé de détermination (de LAUBER & WAGNER ; éditions Haupt, Berne). Vous pouvez également envoyer une photo digitale ou un exemplaire séché (plante entière, avec fleurs ou fruits, entre deux feuilles de buvard) à l'office cantonal ou à Sibylla Rometsch, CPS, Domaine de Changins, CP 1012, 1260 Nyon 1 (sibylla.rometsch@acw.admin.ch).

### Pour plus d'informations

Nous sommes intéressés à toute information ou référence issue de la littérature.

